

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 08 NOVEMBRE 2022

---

L'an **deux mil vingt deux**, le **08 novembre**, à **vingt heure trente**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **COLY-SAINT-AMAND**, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de **St-AMAND-DE-COLY** sur la convocation qui leur a été adressée par Vincent GEOFFROID, Maire conformément aux articles L 2121-10 et L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation à la réunion du Conseil Municipal : **02 novembre 2022**

Nombre de conseillers : **19**, En exercice : **19**, Présents : **18**, Votants : **18**.

### **PRÉSENTS :**

M. BREUIL J-L., M. CESSAC J-B., M. DEMONEIN J-M., M. GEOFFROID V., Mme LAJUGIE Y., M. VALADE R., M. NOUET M., M. BARCONNIERE D., M. DELPIT G., Mme RENAUDIE N., DELPIT M., MAGNE A-P., M. HAMELIN J., Mme LASSERRE M., Mme ROULLAND-BERTHELOT S., Mme CHASSAIGNE E. ; M. BARJOT V. ; Mme DEVIDO Marie-Pierre

**EXCUSÉ(E)S:** Mme LAJOINIE Sandra

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. **M. Jean-Louis BREUIL** est désigné secrétaire de séance.

Lecture du Procès-verbal du 04/10/2022 approuvé à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR :**

1/ Modification du statut d'un agent technique

2/ Point des commissions :

- Travaux
- Projets
- Communication
- Entretien des berges du Coly

3/ Entretien des parcelles à vendre au lotissement Le petit bos

4/ Devis pour pose des poteaux dans le cadre de l'adressage

5/ Point sur la fibre

6/ Projet d'installation de deux maraichers à Coly

7/ Bilan des saveurs de l'automne

8/ Remerciement de la croix rouge

9/ Téléthon 2023

10/ Demande concernant le cimetière.

11/ Délibération pour l'intégration de la commune de Beynac et Cazenac au sein du SMDE

12/ divers

Le Maire demande à rajouter le point 13 demande de location d'une salle à Coly. Le Conseil Municipal accepte.

## 1/ Point personnel communal

- Le Maire propose la modification du statut de Johan Souletis qui est en CDD à la mairie depuis le départ de Bruno Harielle, et qui pourrait devenir Stagiaire en vue d'une titularisation un an après si l'année de stage s'est bien déroulée. Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a déjà modifié le tableau du personnel le 1<sup>er</sup> mars pour clôturer le poste de M. Bruno Harielle et ouvrir un poste d'adjoint technique (2<sup>ème</sup> classe). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide du recrutement de Johan Souletis comme stagiaire au poste d'adjoint technique et autorise le Maire à lui faire un autre CDD le temps de monter le dossier.
- Dans le cadre du recrutement de Léa De Geitère à l'aide du dispositif VTA (Volontariat Territorial en Administration) Mme la sous-préfète Nadine Monteil est venue signer la charte d'engagement à la mairie et a invité le Maire au titre de l'agenda rural à la réunion des Maires prévue à l'Elysée à Paris.

## 2/ Point des commissions :

### **Commission Travaux :**

#### **Travaux de sécurisation et d'optimisation thermique de l'école :**

- La pompe à chaleur dans le bâtiment de la garderie et de la salle de classe a été posée et mise en fonctionnement.
- Les travaux de ferronnerie autour du bâtiment sont prévus pendant les vacances de Noël.
- L'entreprise Salviat s'était engagée à fournir les volets en novembre mais ne s'est pas encore manifestée.

#### **La Chavagn' :**

- L'entreprise Passerieux viendra début décembre pour la porte.

#### **Logements :**

- Les travaux ont été faits au logement situé au-dessus de la mairie de Coly mais des problèmes d'humidité demeurent.

#### **Divers travaux :**

- Cédric et Laurent ont posé une double vasque à l'école
- Revoir la fermeture des anciennes poubelles de Coly

#### **Voirie :**

- Route de Drouille refaite entièrement par l'entreprise Bonnassie qui a dû la reprendre à cause d'un problème de matériaux. La majorité du Conseil Municipal trouve les ralentisseurs posés trop doux donc peut-être pas assez efficaces, il est convenu de les rehausser de 5cm. Il faut prévoir aussi des panneaux d'annonce de zone à dos d'âne et aussi avant et après chaque dos d'âne, il faut en prévoir 6 (4 bleus et 2 rouges) ainsi que 3 passages successifs et des panneaux « 30 ». Le Maire présente deux devis, un de Madimat à 1 059.94 € HT et un de Signaux Girod à 767.51€ HT. Le Conseil Municipal retient le devis de Signaux Girod.
- Demande d'un panneau « Drouille » entrée de hameau au niveau de chez Brigitte Coste. Le panneau « Puyjaubert » a également disparu, il faudra le refaire.

#### **3<sup>ème</sup> lieu :**

- Point sur l'agrandissement de la cuisine et la terrasse

## **Abbaye :**

Fin des travaux en 2023. Voir avec Mme Chaler s'il faut modifier l'arrêté attributif.

## **Commission projets :**

La stratégie de la commission projets est détaillée :

- Développer l'attractivité du village
- Mettre en valeur le patrimoine
- Encourager et accompagner le développement culturel
- Rechercher et accueillir de nouvelles installations
- Maintenir et développer des services

## **Projets :**

- Gestion du site de l'abbaye autour du poste de Léa et comment amplifier cette démarche autour du patrimoine
- Projet global de nettoyage des berges du Coly : réunion le 6 décembre avec le syndicat pour une présentation de la démarche.
- Aménagement du bourg de Coly
- Evolution du 3<sup>ème</sup> lieu, le loyer sera à adapter
- Lotissement de Coly/achat de terrains à la famille Jack
- Sentier d'interprétation Coly sur la thématique de la nature
- Chemin de Hautegente : en attente projet de convention
- Travaux café associatif Maison Gardette : en attente permis de construire et marché
- Annexe Gardette : Projet de résidence d'artistes, l'agenda est déjà en train de se remplir, un dossier thématique sera à monter, il faudra leur faire découvrir les lieux et développer un projet.
- Entretien voirie entrée du bourg de Saint-Amand de Coly
- Revêtement place du séchoir
- Massifs et terrasse sous les platanes devant le bar/restaurant
- Agriculture : accompagnement projet maraîchage
- Energie renouvelable : réunion le 17 décembre au séchoir avec Servan et Jérémy
- Animations et évènements portés par la mairie : idée d'une fête bière + écrevisses en rapport avec la chavagn' et les écrevisses du Coly qui figurent déjà sur le blason. Projet gastronomique
- Aménagement de sanitaires à Saint-Amand de Coly : doubler les WC et/ou rendre utilisables les WC et douche situés sous la base VTT.

## **Commission communication :**

Un bulletin d'informations sur l'année est en cours de préparation et sera distribué courant novembre aux habitants.

Revoir la rapidité du site internet.

## **3/ Entretien des parcelles à vendre au lotissement le petit Bos :**

Le Maire indique qu'il s'agit plus d'une remise au propre en vue de vendre que de l'entretien et propose de faire appel à l'entreprise « EIRL Jean Hamelin » qui a présenté un devis de 1 656€ TTC la journée. Jean Hamelin conseiller, sort de la salle et le Conseil Municipal délibère et retient le devis présenté pour 1 656€ TTC la journée pour deux jours avec possibilité d'en faire trois de plus si au bout de deux jours, une fois le bilan effectué cela s'avère nécessaire.

#### 4/ Devis pour pose des poteaux dans le cadre de l'adressage :

Le Maire propose de faire appel à l'entreprise « la main forte » qui est une entreprise de réinsertion afin de d'implanter les 155 poteaux. Le devis présenté est de 6 899.00€. Le Conseil Municipal accepte le devis.

#### 5/ Point sur la fibre :

Contacts pour les contrats fin janvier 2023

#### 13/ Demande de location d'une petite salle près de la salle de convivialité à Coly :

Renseignements pris auprès du service juridique de l'agence technique départementale, il est possible de lui faire une convention de mise à disposition de la petite salle du bâtiment abritant la salle de convivialité entre 100€ et 200 € par mois et non pas un bail précaire car il s'agit d'une salle des fêtes communale utilisée par le public.

Le Conseil Municipal décide d'une mise à disposition moyennant 150€ par mois charges comprises. Il est envisageable d'installer dans cette salle un petit lavabo mais la salle sera proposée en l'état sans eau chaude ni autre aménagement, de plus il faudra que l'occupante de cette salle partage les sanitaires avec les locataires de la salle de convivialité.

#### 6/ Projet d'installation de deux maraîchers à Coly :

L'installation se ferait sur les terrains de M. Lacombe en location actuellement à Pierre Hamelin. Ces terrains sont en face de la grande place de Coly et en face de chez M. Bru. Pierre Hamelin qui n'a actuellement pas de projet sur ces terrains serait d'accord pour renoncer à son bail. Des négociations sont en cours. M. Lacombe consentirait à un bail rural de 9 ans et un des maraîchers souhaitait plutôt acheter les terrains afin d'y faire construire un bâtiment de stockage.

#### 7/ Bilan des saveurs de l'automne :

Le bilan des saveurs de l'automne sur une journée est très satisfaisant. Très bonnes participations aux randonnées. 820€ de cidre/jus de pomme vendus mais il a fallu acheter 470.53 € de pommes. 1 698€ de recettes pour les frites (1 177€ de dépenses pour l'huile, les frites) les prix d'achat des produits ont augmenté. Le prêt des vieux tracteurs a été un succès. Les exposants ont semblé satisfaits.

#### 8/ Remerciement de la croix rouge :

La croix rouge a fait un courrier de remerciement pour le don décidé en faveur de l'aide aux ukrainiens.

#### 9/ Téléthon :

Les années précédentes 400€ avaient été décidés, mais cette année 400€ ont été mandatés deux fois donc le don pour 2023 sera de 100€

#### 10/ Demande concernant le cimetière :

Le Conseil Municipal refuse la demande de M. Larnaudie qui n'a plus de biens sur la commune et vit à Grenoble conformément au règlement intérieur.

Le Conseil Municipal décide de démarrer une campagne de reprise de concessions abandonnées. Des panneaux seront posés sur les tombes abandonnées. Il faudra se renseigner sur la procédure.

## 11/ Intégration de Beynac et Cazenac au sein du SMDE :

Le Conseil Municipal délibère en faveur de l'intégration de ces deux communes au SMDE

## 12/ Divers :

- Convention de mise à disposition du bus 22 places à l'entreprise Chèze : la location serait de 450€ par mois, l'entretien et contrôles à la charge du locataire. Vérifier sur le projet de convention si il est prévu un forfait kilométrique. Si la commune a besoin du bus pour une sortie l'entreprise Chèze mettra le bus à disposition gratuite, il faudra payer le chauffeur seulement.
- Reprise des parterres sous les platanes devant le bar restaurant à Saint-Amand de Coly : il faudra prévoir la taille prochaine des platanes et réfléchir sur le réaménagement des parterres qui sont fatigués. Un projet d'aménagement de terrasse entre les deux premiers platanes est à l'étude. Sylvie et Robert vont se renseigner sur les prix de location pratiqués pour les terrasses.
- Demande concernant le chemin rural de Ladrieu à Marcounal : Chez Philippe Hamelin il y a beaucoup d'eau à cause de l'état du chemin, il propose un désactivé et payerait la finition et la mairie le dénivelé. La commission voirie va se rendre sur place pour voir ce qui peut être fait.
- Exposition de Catherine Gout : Achat de deux tableaux par la mairie : la mairie de Saint-Amand et la maison Guillemat à Coly.
- Lundi 28 novembre réunion d'information sur l'ambrosie à la CCVH de 9h00 à 13h00 : Martine et Johan vont y assister.
- Sollicitation de M. Madronet qui voudrait relancer le club de foot de Coly
- Ménage sain : procédure terminée et mise en place des protocoles presque achevée: il reste à finaliser la Mairie de Saint Amand , le vieil hôpital, la salle de convivialité de Coly

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

## **OBSERVATIONS**

**Signatures du Conseil**

**Le Maire,**

**V. GEOFFROID**